



## CONCERTATION PREALABLE DU PUBLIC

**DECLARATION D'INTENTION RELATIVE AU PROJET DE REVISION DU  
SCHEMA D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX DE LA LYS**

(EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 128-18 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Date de publication :

Document disponible sur le site des Préfectures du Nord et du Pas-de-Calais et sur le site du SYMSAGEL : <http://www.sage-lys.net/>

Le droit d'initiative est à exprimer dans un délai de 4 mois à compter de la présente publication de la déclaration d'intention :

- Par voie postale à la Préfecture du Pas-de-Calais :

Préfecture du Pas-de-Calais - Rue Ferdinand Buisson

62020 ARRAS Cedex 9

- Par voie électronique :

[ddtm-participation-public@pas-de-calais.gouv.fr](mailto:ddtm-participation-public@pas-de-calais.gouv.fr)